

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 18 mai 2017

Objet : RS - Adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à Savoie Déchets - Approbation des statuts de Savoie Déchets

- date de convocation le 12 mai 2017
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi dix-huit mai à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Suzanne Boucher
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Marc Chauvin - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Jean-Pierre Beguin à Bernard Januel - de Frédéric Bret à Françoise Van Wetter - de Danièle d'Agostin à Daniel Grosjean - de Philippe Gamen à Xavier Dullin - de Céline Lapolén à Michel Dyen - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Françoise Marchand à Jean-Benoît Cerino - de Gérard Marcucci à Dominique Pommat - de Dominique Mornand à Christine Dioux - de Christian Papegay à Mustapha Hamadi - de Benoît Perrotton à Josiane Beaud - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Florence Vallin-Balas à Catherine Chappuis - de Sylvie Vuillemeret à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 4

Philippe Bard - François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey

Conseil communautaire du 18 mai 2017

délibération n° 151-17 C

objet **RS - Adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à Savoie Déchets - Approbation des statuts de Savoie Déchets**

Xavier Dullin, président, rappelle que l'article L.5216-7 du code général des collectivités territoriales prévoit que les communautés d'agglomération issues d'une fusion sont retirées des syndicats mixtes exerçant des compétences obligatoires et optionnelles des communautés d'agglomération.

Par délibération n° 015-17 C du 9 janvier 2017, Chambéry métropole - Cœur des Bauges a donc sollicité son adhésion à Savoie Déchets, au même titre que la communauté d'agglomération Arlysère et la communauté d'agglomération Grand Lac.

Sous réserve de l'achèvement de la procédure d'adhésion en cours, il convient d'approuver les statuts de Savoie Déchets et de désigner les représentants de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

Vu l'article L.5211-18 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 015-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 sollicitant l'adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à Savoie Déchets,

Vu la délibération n° 2017-05 C du Comité syndical de Savoie Déchets approuvant l'adhésion notamment de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve les statuts de Savoie Déchets ci-joints,

Article 2 : désigne, pour représenter Chambéry métropole - Cœur des Bauges au sein de Savoie Déchets :

Titulaires	Suppléants
Aloïs CHASSOT	Jean CALLE
Delphine JULIEN	Jean-Pierre COENDOZ
Florence VALLIN-BALAS	Henri DUPASSIEUX
Jean-Charles METRAS	Corine WOLFF
Lionel MITHIEUX	Agnès LECERCLE
Daniel ROCHAIX	Adeline VINCENT
Pierre GERARD	Pierre HEMAR
Anne ROUTIN	Jérôme ESQUEVIN

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 151-17 C

Objet de l'acte : RS - Adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges à Savoie
Déchets - Approbation des statuts de Savoie Déchets

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 -
Représentants des EPCI

Date de l'acte : 18 mai 2017

Annexe : statuts savoie dechets;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170518-lmc1H19173H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19173H1

Date de transmission en Préfecture : 02 juin 2017

Date de réception en Préfecture : 02 juin 2017